



**COVID 19**  
**Protocole de fonctionnement**

- 1- Les élèves doivent se laver les mains avant de venir au cours, toutefois du gel hydroalcoolique sera disponible sur place.
- 2- Il est conseillé de vérifier la température corporelle.
- 3- L'entrée se fera par le hall, comme d'habitude et la sortie par la porte de sécurité côté toilettes de façon à ce que les élèves du cours finissant ne croisent pas les élèves du cours suivant.  
Il est recommandé, pour les plus jeunes élèves, d'être accompagnés par un seul adulte portant un masque. Celui-ci conduira l'élève jusqu'à la porte du hall, sans y pénétrer. Seul, l'élève pourra accéder au hall jouxtant la salle de danse. Et, toujours pour les plus jeunes, l'élève ne devra pas être déposé seul devant la grille extérieure de la rue mais bien jusqu'au hall d'entrée.
- 4- Les élèves arriveront à l'École de danse déjà vêtus de leur justaucorps et, pour les filles, coiffées en chignon et front dégagé et entreront dans le cours un par un.
- 5- Les élèves déposeront leurs affaires personnelles (vêtements, chaussures etc...) dans un sac (style cabas) portant leur nom.  
Une place précise, à la barre, sera attribuée à chaque élève, place qu'il conservera tout au long du cours lorsqu'il y aura un retour à la barre. A cet effet, le sac personnalisé sera déposé à cette place précise.
- 6- Un exemplaire de ce protocole de fonctionnement dans le cadre du COVID 19 devra être remis à Mme Pailleux revêtu de la signature du responsable légal de l'élève accompagné de ses noms et prénoms. L'élève ne pourra reprendre les cours qu'à cette condition.

---

**Mme Brigitte Pailleux**  
Directrice de l'École de danse  
de Bergues

**Nom et prénom de l'élève :**  
.....

**Nom et prénom du signataire du présent  
protocole :**  
.....

A..... le ...../...../2020

**Signature :**